

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 21/10/2024 - 155395 - 1992 B 09968 - 388 421 174 - 145 CAPUCINS CONSEILS



# Plaquette

145 CAPUCINS CONSEILS

31/12/2023

Ce document contient 46 pages





## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

# Sommaire

0.1	Attestation sans observation (mission de présentation)	3
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>4</b>
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe Simple	9
<b>2</b>	<b><i>Détail des comptes</i></b>	<b>18</b>
2.1	Bilan actif (détail)	19
2.2	Bilan passif (détail)	20
2.3	Compte de résultat (détail)	21
<b>3</b>	<b><i>Déclaration et liasse fiscale</i></b>	<b>22</b>
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	23
3.2	2065 bis	24
3.3	2050 Bilan actif	25
3.4	2051 Bilan passif	26
3.5	2052 Compte de résultat	27
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	28
3.7	2054 Immobilisations	30
3.8	2055 Amortissements	31
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	32
3.10	2057 Etat des créances et dettes	33
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	34
3.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	35
3.13	Provisions non déductibles	36
3.14	2058-C Affectation du résultat	37
3.15	2059-A Détermin. plus moins-values	38
3.16	2059-B Affectation plus values C/T	40
3.17	2059-C Suivi des moins values L/T	41
3.18	2059-D Affectation plus values L/T	42
3.19	2059-E Détermination VA produite	43
3.20	2059-F Capital social	44
3.21	2059-G Filiales	45
3.22	CA18CHAPAY	46



KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : www.kpmg.fr

SARL 145 CAPUCINS CONSEILS  
2 rue Lord Byron  
75008 PARIS

À LA DEFENSE CEDEX, le 14 mai 2024

## Attestation de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SARL 145 CAPUCINS CONSEILS relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	98 594 €
• Chiffre d'affaires :	€
• Résultat net comptable :	9 820 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Joëlle Tubiana  
Expert-comptable



145 CAPUCINS CONSEILS

# Comptes annuels

12/04/2024 16:54:04





## 145 CAPUCINS CONSEILS

Signé par :

E9A2B8D22CC14AB...

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels			
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
	TOTAL				
Immobilisations financières <sup>2)</sup>	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	38 802		38 802	
	Créances rattachées à des participations	8 067		8 067	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	TOTAL	46 870		46 870	
Total de l'actif immobilisé		46 870		46 870	73 911
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances <sup>3)</sup>	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL				
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	(dont actions propres : )				
	Disponibilités	51 724		51 724	
	TOTAL	51 724		51 724	
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		51 724		51 724	13 948
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		98 594		98 594	87 860
Renvois :	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			8 067	12 183
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients



## 145 CAPUCINS CONSEILS

<b>Passif</b>		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 82 077 )	82 077	82 077
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	4 340	1 745
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		-879
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	9 820	3 473	
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>96 238</b>	<b>86 417</b>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total</b>	<b>96 238</b>	<b>86 417</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total</b>		
<b>Dettes</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2	2
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 891	1 440
	Dettes fiscales et sociales	462	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>2 353</b>	<b>1 440</b>	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>2 355</b>	<b>1 442</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>98 594</b>	<b>87 860</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 355	1 442	
(3) dont emprunts participatifs			



## 145 CAPUCINS CONSEILS

Signé par :

E9A2B8D22CC14AB...

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services  Chiffre d'affaires net					
	Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits					
			Total			
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements   Achats Variation de stocks  Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales  Dotations d'exploitation • sur immobilisations   amortissements • sur actif circulant   provisions • pour risques et charges  Autres charges			1 891	2 288	
				Total	1 891	2 288
			Résultat d'exploitation	A	-1 891	-2 288
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B	2 130	5 500	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			493	262	
				Total	493	262
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
				Total		
			Résultat financier	D	493	262
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	732	3 473



## 145 CAPUCINS CONSEILS

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 475	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	<b>Total</b>	<b>32 475</b>	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 924	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total</b>	<b>22 924</b>	
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>F 9 550</b>	
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H 462	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>9 820</b>	<b>3 473</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



CERTIFIE  
CONFORME A  
L'ORIGINAL

Signé par :  
*Claudine VINCENT*  
E9A2B8D22CC14AB...

SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

# Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023



## Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif.....	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations.....	3
Diminutions.....	3
2.1.3. Immobilisations financières.....	4
Augmentations.....	4
Diminutions.....	4
2.1.4. Créances.....	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres.....	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3. Charges à payer.....	8



## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2. Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



## 2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	22 925
Créances rattachées à des participations	-	2 624	6 741	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-



## 2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		8 067	8 067	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		-	-	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance		-	-	-		
<b>TOTAL</b>			<b>8 067</b>	<b>8 067</b>	<b>-</b>	



## 2.2. Passif

### 2.2.1. Capitaux propres

#### 2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	82 077	-	-	82 077
Primes, réserves et écarts	1 745	2 595	-	4 340
Report à nouveau	-879	879	-	-
Résultat	3 474	6 347	-	9 821
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>86 417</b>	<b>9 821</b>	<b>-</b>	<b>96 238</b>

Le capital est composé de 11 167 parts sociales de 7,35 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



## 2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 891	1 891	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	462	462	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	3	3	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 356</b>	<b>2 356</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	1 440
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 440</b>



145 CAPUCINS CONSEILS

# Détail des comptes

12/04/2024 16:54:04

Page : 18 / 46





## Bilan actif (détail)

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2023	31/12/2022	%
<b>Autres participations</b>	<b>38 802,94</b>	<b>61 727,78</b>	<b>-37.14</b>
26120000 PART. SNC AUCH PESSAC INVEST HOTELS	4 313,10	4 313,10	
26198100 PART. SNC LOURDES INVEST HOTELS	4 489,84	4 489,84	
26199200 PART. SNC ST-DIZIER RENNES INVEST H	30 000,00	30 000,00	
26199300 PART. SNC BORDEAUX EYSINES INVEST H	0,00	22 924,84	-100
<b>Créances ratt. à des participations</b>	<b>8 067,15</b>	<b>12 183,97</b>	<b>-33.79</b>
26717200 SNC AUCH PESSAC INVEST HOTELS	4 170,10	3 434,30	21.43
26718100 SNC LOURDES INVEST HOTELS	3 897,05	3 630,92	7.33
26719300 SNC BORDEAUX EYSINES INVEST HOTEL	0,00	5 118,75	-100
Total Immobilisations financières	46 870,09	73 911,75	-36.59
<b>TOTAL Actif immobilisé</b>	<b>46 870,09</b>	<b>73 911,75</b>	<b>-36.59</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>51 724,18</b>	<b>13 948,43</b>	<b>270.82</b>
51200000 CIC TRANSATLANTIQUE	51 724,18	13 948,43	270.82
Total Divers	51 724,18	13 948,43	270.82
<b>Total Actif circulant</b>	<b>51 724,18</b>	<b>13 948,43</b>	<b>270.82</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>98 594,27</b>	<b>87 860,18</b>	<b>12.22</b>



## Bilan passif (détail)

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022	%
<b>Capital</b>	<b>82 077,45</b>	<b>82 077,45</b>	
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	82 077,45	82 077,45	
<b>Réserve légale</b>	<b>4 340,03</b>	<b>1 745,07</b>	<b>148.7</b>
10610000 RESERVE LEGALE	4 340,03	1 745,07	148.7
<b>Report à nouveau</b>	<b>0,00</b>	<b>-879,01</b>	<b>-100</b>
11000000 REPORT A NOUVEAU	0,00	-879,01	-100
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 820,89</b>	<b>3 473,97</b>	<b>182.7</b>
Résultat de l'exercice	9 820,89	3 473,97	182.7
<b>Capitaux propres</b>	<b>96 238,37</b>	<b>86 417,48</b>	<b>11.36</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>2,70</b>	<b>2,70</b>	
45518000 C/CT ASSOC. R. TESSIER	2,70	2,70	
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>2,70</b>	<b>2,70</b>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 891,20</b>	<b>1 440,00</b>	<b>31.33</b>
40110000 FOURNISSEURS	451,20	0,00	NS
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	1 440,00	1 440,00	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>462,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	462,00	0,00	NS
<b>Dettes</b>	<b>2 353,20</b>	<b>1 440,00</b>	<b>63.42</b>
<b>Dettes et produits constatés d'avance</b>	<b>2 355,90</b>	<b>1 442,70</b>	<b>63.3</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>98 594,27</b>	<b>87 860,18</b>	<b>12.22</b>



## Compte de résultat (détail)

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022	%
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 891,20</b>	<b>2 288,40</b>	<b>-17.36</b>
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	451,20	428,40	5.32
62260000 HONORAIRES	1 440,00	1 440,00	
62850000 PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	420,00	-100
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>1 891,20</i>	<i>2 288,40</i>	<i>-17.36</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>-1 891,20</i>	<i>-2 288,40</i>	<i>-17.36</i>
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>	<b>2 130,00</b>	<b>5 500,00</b>	<b>-61.27</b>
75500000 QUOTES-PARTS RESULT./OP.C	2 130,00	5 500,00	-61.27
<b>Produits financiers de participation</b>	<b>493,68</b>	<b>262,37</b>	<b>88.16</b>
76170000 REV.CREANCES RATT.PARTICP	493,68	262,37	88.16
<i>Produits financiers</i>	<i>493,68</i>	<i>262,37</i>	<i>88.16</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>493,68</i>	<i>262,37</i>	<i>88.16</i>
<b>Résultat courant</b>	<b>732,48</b>	<b>3 473,97</b>	<b>-78.92</b>
<b>Produits exceptionnels op. capital</b>	<b>32 475,25</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
77560000 PRODUIT CESSION IMMO.FIN.CEDEES	32 475,25	0,00	NS
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>32 475,25</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
<b>Charges exceptionnelles op. capital</b>	<b>22 924,84</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
67560000 VALEUR NETTE IMMO.FIN.CEDEES	22 924,84	0,00	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>22 924,84</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>9 550,41</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>462,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	462,00	0,00	NS
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>9 820,89</b>	<b>3 473,97</b>	<b>182.7</b>



145 CAPUCINS CONSEILS

# Déclaration et liasse fiscale

12/04/2024 16:54:04

Page : 22 / 46





## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023				
<b>Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe</b>							
<b>Si PME innovantes, cocher la case ci-contre</b>							
<b>Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case</b>							
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>							
Désignation de la société:		Adresse du siège social:					
SARL 145 CAPUCINS CONSEILS							
SIRET	3 8 8 4 2 1 1 7 4 0 0 0 1 1						
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:					
2 rue Lord Byron							
75008 PARIS							
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation							
		SIRET					
<b>B ACTIVITÉ</b>							
Activités exercées	ACTIVITE HOTELIERE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%	3082	Déficit		
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%							
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Autres dispositifs <input type="checkbox"/>							
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W							
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%							
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>							
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>							
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays							
<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>							
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée <input checked="" type="checkbox"/> LOOP V5.10.0							
Examen de conformité fiscale							
<input type="checkbox"/> Prestataire de confiance :							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
KPMG ESC & GS 2 Avenue Gambetta Tour Egho 92066 LA DEFENSE CEDEX							
Tél:				Tél:			
OGA/OMGA ou Viseur conventionné				Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date:	Lieu: PARIS		
				Qualité et nom du signataire: -			
				Signature :			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :							





①

**BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>2 rue Lord Byron 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>3 8 8 4 2 1 1 7 4 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31/11/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU	38802	CV	
	Créances rattachées à des participations BB	8067	BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH		BI	
	<b>TOTAL (II) BJ</b>	<b>46870</b>	<b>BK</b>	<b>46870</b>
	ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV			BW	
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY
		Autres créances (3) BZ		CA
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		ACTIF CIRCULANT DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	
Disponibilités CF	51724		CG	
<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>51724</b>		<b>CK</b>	<b>51724</b>
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>98594</b>	<b>IA</b>	<b>98594</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8067	
		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Édité à partir de Loop V5.10.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

**BILAN – PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	31122023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....82077...)		DA	82077	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4340	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )		DG		
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	9820	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	96238
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )		DV	2	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1891	
	Dettes fiscales et sociales		DY	462	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	2355	
Ecart de conversion passif *			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	98594	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2355	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF		
			} services *	FG	FH	FI	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ		FK	FL		
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1891	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX		
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS	GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1891		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	-1891		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	2130	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	493	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	493		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	493		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	732		



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		32475		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD		32475		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		22924		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH		22924		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI		9550	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		462	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL		35098	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM		25278	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN		9820	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP			
			– Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires	A9	
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N				
	Détail en annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

Édité à partir de Loop V5.10.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


**OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS**

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

Exercice N, clos le : 31122023

<b>DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	22924
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
<b>TOTAL</b>	<b>22924</b>
<b>DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	32475
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>32475</b>
<b>DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
<b>TOTAL</b>	
<b>DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
<b>TOTAL</b>	

Désignation de l'entreprise		SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	KQ		KR		
		Dont Composants M3	KS	KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY	KZ		LA
		Matériel de transport *			LB	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE	LF		LG
	Emballages récupérables et divers *			LH	LI		IJ	
	Immobilisations corporelles en cours			LK	LL		IM	
	Avances et acomptes			LN	LO		IP	
	TOTAL III							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M		8T	
	Autres participations	73911		8U	8V		8W 2623	
	Autres titres immobilisés			1P	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U		1V	
	TOTAL IV	73911		LQ	LR		IS 2623	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		73911		ØG	ØH		ØJ 2623	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV		D7 1X	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS	MG		MH MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU	MM		MN MO
		Matériel de transport			IV	MP		MQ MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS		MT MU
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV		MW MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA NB	
Avances et acomptes			NC	ND		NE NF		
TOTAL III				IY	NG		NH NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7 ØW	
	Autres participations	6740		ØØ	ØX 22924		ØY 46870 ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1	2B		2C 2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F 2G	
	TOTAL IV	6740		I3	NJ 22924		NK 46870 2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6740		ØK	ØL 22924		ØM 46870	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</u>		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	8067	UM	8067	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	<b>TOTAUX</b>		VT	8067	VU	8067	VV				
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1891		1891						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	462		462						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2		2						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	2355	VZ	2355						
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



# DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise <b>SARL 145 CAPUCINS CONSEILS</b>		Exercice N clos le	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET		Néant <input type="checkbox"/> *	
		3 1 1 2 1 2 0 2 3 1	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE
			WA 9820
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI) )
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i> )
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7
			462
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL 3315
		L7	K7 3315
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)
			{ - imposées au taux de 0%
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme
		{ Plus-values soumises au régime des fusions	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 <sup>ème</sup> et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)
			SW
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro
		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3
			<b>TOTAL I</b>
			WR 13598
<b>II. DÉDUCTIONS</b>			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE
			WS
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *			WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)			WU
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)
			- imposées au taux de 0 %
			- imposées au taux de 19 %
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure
			- imputées sur les déficits antérieurs
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *			ZY
Majoration d'amortissement *			XD
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2
		S.I.I.C. (art. 208C)	K3
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F
		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD
		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2
			0
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>
			XH 2130
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{	Bénéfice (I moins II)	XI 11468
		Déficit (II moins I)	XJ
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL 8386
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO 3082

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		31122023		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I.</b>	<b>SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	8386		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis			
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	8386		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6			
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK			
<b>II.</b>	<b>INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
<b>III.</b>	<b>PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

Exercice N clos le : 31122023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
Autres provisions			
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

**DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES**

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
		Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes et antérieurement taxée	2130
TOTAL WQ		TOTAL XG	
			2130



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS												Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-879	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2594								
						- Autres réserves	ZD									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3473		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	<b>TOTAL I</b>	ØF	2594		Report à nouveau	ZG										
											(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>		2594	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 )										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 )										XQ	451				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1440				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES )										ST					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1891				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS )										9Z					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX					
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%			
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH						
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société:</b> résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL									
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC									
	<b>Groupe:</b> résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO									
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature <sup>(1)</sup>		Valeur d'origine* <sup>(2)</sup>	Valeur nette réévaluée* <sup>(3)</sup>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <sup>(4)</sup>	Autres amortissements* <sup>(5)</sup>	Valeur résiduelle <sup>(6)</sup>
I - Immobilisations*	1	29/12/2005 Titres SNC BORDEAUX EYSINES	22924			22924
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
<b>TOTAL</b>		<b>22924</b>				<b>22924</b>

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente <sup>(7)</sup>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <sup>(8)</sup>	Court terme <sup>(9)</sup>	Long terme <sup>(10)</sup>			Plus-value taxable à 19% <sup>(11)</sup>
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	32475	9550	9550			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
<b>TOTAL</b>	<b>32475</b>	<b>9550</b>	<b>9550</b>				

Échité à partir de Loop V5.1.0.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

**DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE**

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS					
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1)
		Court terme ⑨	Long terme ⑩		
			19 %	15 % ou 12,8 %	
<b>Total des plus ou moins-values nette fiscale</b>		9550			
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)		9550		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12/04/2024 16:54:04





14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❻
	À 19 %, ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % Ou À 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

Edité à partir de Loop V5.1.0.0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL 145 CAPUCINS CONSEILS Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL 145 CAPUCINS CONSEILS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012023		et clos le: 31122023	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input type="checkbox"/>	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	<input type="checkbox"/>	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX
Période de référence	<input type="checkbox"/>	GY	<input type="checkbox"/>
Date de cessation			HR
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

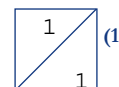


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET

3 | 8 | 8 | 4 | 2 | 1 | 1 | 7 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

ADRESSE (voie) 2 rue Lord Byron

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	11117
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 8 8 4 2 1 1 7 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 145 CAPUCINS CONSEILS

ADRESSE (voie) 2 rue Lord Byron

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Edité à partir de Loop V5.1.0.0

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



## 145 CAPUCINS CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 82077,45 €  
2, rue Lord Byron - 75008 PARIS  
388421174 RCS PARIS

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un mai à 14 h 00, les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis au domicile de l'associé gérant, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame Claudine VINCENT, agissant en qualité d'associé gérant.

Madame le Président constate que, outre elle-même,

propriétaire de 50 part(s)

Sont présents ou représentés :

L'indivision TESSIER composée de Messieurs Eric et Christophe TESSIER

propriétaire indivis de 11117 part(s)

soit tous les associés représentant la totalité des parts composant le capital social.

Madame le Président déclare alors que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice 2023,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Madame le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée, et que ces mêmes documents ainsi que l'inventaire ont été tenus à la disposition des associés au siège social, dans le même délai.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- quitus au gérant pour sa gestion,
- affectation du résultat,
- les conventions visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce,
- questions diverses.

Puis, il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après un échange de vues, personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les points figurant à l'ordre du jour :

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et donne quitus au gérant pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 9 820,89 € de la manière suivante :

- Report à nouveau	396,25 €
- Réserve légale	491,04 €
- A titre de dividendes	8 933,60 €

Le dividende à répartir est ainsi fixé à 0,80 € par part.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés personne physiques ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 933,60 euros, Il a en outre été rappelé aux associés personnes physiques que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale ordinaire prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte qu'aucune convention telle que celles visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 H 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents et le gérant.

Signé par :  
  
C956051F0D9F466...

Signé par :  
Claudine VINCENT  
  
E9A2B8D22CC14AB... 469174460BBE46E...

## 145 CAPUCINS CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 82077,45 €  
2, rue Lord Byron - 75008 PARIS  
388421174 RCS PARIS

### RAPPORT DE GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024

Conformément à la loi et aux statuts, j'ai établi le présent rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à approbation.

Je rappelle que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents ont été établis il y a plus de quinze jours. Pendant ce même délai, ils ont été également tenus à disposition au siège social, ainsi que l'inventaire.

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été dressés selon les formes et les méthodes résultant de la Loi 83-353 du 30 avril 1983, et du Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 relatif au Plan Comptable révisé. La présentation des documents de synthèse respecte cette réglementation.

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice net comptable de 9 820,89 € que je vous propose d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau	396,25 €
- Réserve légale	491,04 €
- A titre de dividendes	8 933,60 €

Soit un dividende de 0,80 € par part.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge non déductible du résultat fiscal.

Aucune convention, telle que celles visées à l'article L-223.19 du Code de Commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Dès lors, il y aura lieu d'adopter les résolutions soumises à approbation, de me donner quitus pour la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapport pour l'exercice écoulé.

Le Gérant.

Signé par :  
  
E9A2B8D22CC14AB...